

Chalautre-la-Petite

Charmant village dont le nom d'origine latine "Calestria Parva" veut dire petit château. Vers 1860 des tuiles gallo-romaines, un denier d'Hadrien et une sépulture gauloise sont mis à jour.

C'était le fief des seigneurs de Chalostre qui résidaient dans les manoirs de Bouy et Montramé. Labours, vignes, produits ligneux étaient les principales ressources. La seigneurie fut éprouvée par la guerre de cent ans, puis vendue en 1603 à un militaire du Duché de Reethel. En 1793, le curé de la paroisse, Claude Chappe invente un système de télégraphie aérienne permettant la transmission de messages par signaux.

Le 27 août 1944, en représailles de la capture de deux soldats allemands, par une patrouille américaine qui venait libérer Chalautre, un contingent de la Wehrmacht prend 22 habitants en otage et les fusille sur la route de Sourdon, en dehors du village.

A voir dans le village traversé par le ru des Méances : l'église St-Martin des XII^e et XIII^e siècles qui possède un retable en pierre du XVI^e illustrant la Cène, le mausolée de Guillaume Chalostre, un des premiers seigneurs de la paroisse, la maison de l'escargot du XVI^e siècle, ancienne demeure seigneuriale fortifiée qui a aussi abrité le cellier du prieuré-cure de Chalautre.



Chalautre-la-Petite



Le ru des Méances

Édition Provins Tourisme - Codérando 77 - Conception et réalisation : CreaClic - 03/2023 - Informations susceptibles de modifications.



Carte IGN : 26160

Départ : Longueville
(Gare SNCF).

GPS : Lat. Long. : 48.30488 - 3.15002

UTM : 31U 0518466 5373417

Accès : Longueville à 46 km de Melun par les D408 et D49.

Informations pratiques : tous commerces.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritux.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

LONGUEVILLE Le vallon des Méances

Ce vallon aux paysages vallonnés et variés, prés, cultures, et bois s'étire entre deux villages : Longueville et Chalautre la Petite. Il est parcouru par le charmant ruisseau des Méances. Cette randonnée champêtre et bucolique saura vous séduire et vous apportera la sérénité.

CIRCUIT N°

11

Provinois



14 km



Durée : 3h30



Bleu



Moyen



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

Le vallon des Méances

- 1 Quitter le parking et descendre à droite la rue de Verdun. En bas de la rue, tourner à droite, passer sous le viaduc, et suivre à droite. Passer sous le pont ferroviaire.
- 2 Prendre le chemin à droite, qui surplombe l'emprise de la gare. Suivre le chemin bitumé à droite. Dans le virage, emprunter le chemin à gauche. Il longe des courts de tennis, traverse le bois, suit la lisière pour entrer à droite de nouveau dans le bois. Tourner à droite et franchir le pont de pierre sur le ruisseau des Méances. Continuer sur 600 m et, à la croisée de 3 chemins, prendre à gauche le long du bois. Suivre le 2^{ème} chemin à droite.
- 3 Descendre le 2^{ème} sentier à gauche et, au croisement de chemins, tourner à droite. Au carrefour suivant tourner à gauche, franchir le ruisseau des Méances et emprunter le chemin à droite.
- 4 Aux premières maisons de Chalautre-la-Petite, (en face à 800 m, église et maison de l'Escargot de Chalautre-la-Petite) monter par la route à gauche. A la bifurcation, suivre à gauche, en laissant les sentiers à droite, le chemin qui s'élève sur le plateau, passe en lisière de bois et domine le vallon des Méances.
- 5 Au carrefour à hauteur du hameau des Grattons monter à gauche, laisser les chemins à gauche puis descendre dans la même direction. Traverser la carrière et atteindre l'avenue du Parc.
- 6 Tourner à gauche et suivre le large chemin. A la fourche, aller à gauche, à droite à la suivante puis en face au croisement. Prendre le sentier de gauche qui entre dans Septveilles-le-Haut puis la rue à gauche. Couper une rue et, dans le tournant, suivre le chemin en face. Il fait un angle à gauche.
- 7 Virer à droite dans le chemin, vers le château d'eau. A la fourche, aller à droite, descendre à travers bois jusqu'à la route.
- 2 Rejoindre la gare par le même itinéraire qu'à l'aller.



Balises des sentiers

- | | |
|--------------------|---|
| Continuité | — |
| Rappel | — |
| Tourner à gauche | ⌞ |
| Tourner à droite | ⌞ |
| Mauvaise direction | X |

La balise de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".